

PLAN DE MESURES D'URGENCE

Feuillelet éducatif

Note d'utilisation

Le présent document a été rédigé afin de servir d'outil d'éducation au sujet des plans de mesures d'urgence en contexte d'activité de plein air. Il se veut général et ne prétend pas être une marche à suivre unique, applicable telle quelle pour toutes les personnes adeptes de plein air. Il en revient à vous, lectrice ou lecteur, de faire les parallèles entre les concepts présentés ici et leur application dans votre contexte particulier.

Ce document utilise une terminologie spécifique à la gestion des risques. Certains termes pourraient être nouveaux pour vous. Ainsi, n'hésitez pas à vous référer au glossaire du Réseau plein air Québec. **Dans Acrobat Reader (cliquez ici pour le télécharger), survolez avec votre curseur les termes en italique de ce document pour obtenir leur définition.**

Le *plan de mesures d'urgence* représente un des principaux outils des *mesures d'urgence*, une composante de la gestion des risques. Il vise à planifier votre réponse en cas d'urgence et il prend généralement la forme d'un document écrit qui rassemble différentes informations et actions attendues, afin de répondre à d'éventuels *événements*, c'est-à-dire un *accident*, un *incident* ou un *presqu'accident*.

CONTENU MINIMAL SUGGÉRÉ

De façon générale, un plan de mesures d'urgence (*PMU*) pour une sortie en plein air devrait contenir les éléments suivants, sous une forme ou une autre :

- » Quoi faire au cas où :
 - Une personne manque à l'appel;
 - Un *sauvetage* est nécessaire pour une personne;
 - Une personne a besoin des *premiers soins*;
 - Une personne a besoin d'être *évacuée*.
- » Les points d'accès au *site de pratique* ou le long de l'*itinéraire*;
- » Les ressources physiques disponibles en cas d'urgence et leur localisation (équipement, bâtiment, véhicule, etc.);
- » Les coordonnées des *ressources externes* (*personne de confiance*, services médicaux d'urgence, etc.);
- » Un protocole de communication en cas d'urgence.

Rôle et responsabilités

Pour chacun des événements envisagés dans votre *PMU*, il est fortement recommandé d'établir par écrit les responsabilités de chacun si ces événements se produisent.

Sans nécessairement entrer dans les menus détails, établir des rôles clairs tend à améliorer la qualité de votre réponse en cas d'urgence.

BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PLAN DE MESURES D'URGENCE

Peu importe le contexte de pratique, un PMU de qualité devrait respecter les principes suivants :

» Être écrit

Le fait de poser sur papier des actions aide à visualiser les mesures d'urgence et à s'y préparer. De plus, un PMU écrit sera plus facile à partager qu'un PMU verbal et permettra que toutes les personnes concernées sachent ce qui est attendu d'elles.

» Être facilement accessible

Ce travail de préparation n'aura pas le même effet si, dans le feu de l'action, vous n'y avez pas accès. Assurez-vous qu'il soit accessible, peu importe votre contexte de pratique ou l'endroit où vous vous trouvez.

» Être simple et compréhensible

Un document volumineux et complexe, bien que complet, risque de ne pas être lu ou compris par les personnes concernées. Assurez-vous que votre PMU demeure digeste, facile d'utilisation et compréhensible. Il sera beaucoup plus utile et compris de cette façon.

» Être spécifique à un site de pratique

Peu importe l'activité, chaque *site de pratique* ou *itinéraire* est différent. Un PMU devrait donc être pensé et écrit en lien avec un site de pratique spécifique afin de bien vous préparer aux urgences possibles dans cet environnement spécifique.

» Être spécifique à votre contexte d'application

Un PMU rédigé pour un *gestionnaire de site* et celui rédigé pour une sortie encadrée ne devraient pas avoir tout à fait le même contenu puisque les événements possibles ne sont pas les mêmes. Assurez-vous que votre PMU soit adapté à votre rôle et aux *événements* que vous devrez prendre en charge.

» Être à jour

Un PMU devrait être un outil vivant. Assurez-vous qu'il soit mis à jour sur une base régulière afin de refléter, par exemple, les changements dans l'environnement de pratique ou les ressources disponibles. Notez la dernière date de mise à jour sur le document.

COMMENT L'ADAPTER À VOTRE CONTEXTE PARTICULIER

Pour être efficace, un PMU doit être spécifique au contexte dans lequel il sera utilisé. Voici quelques questions à considérer pour rédiger un PMU bien adapté à votre contexte.

» Activité de petite ou de grande envergure?

Planifier une sortie de course en sentier en petit groupe ou un championnat national de course en sentier n'implique pas le même niveau de planification. Une activité de grande envergure, sollicitant par exemple plus de personnes, nécessitera un PMU plus détaillé.

» Activité peu ou très engageante?

Un accident lors d'une activité en région isolée ne requiert pas les mêmes actions que lors d'une sortie à vélo au centre-ville. Lors de la rédaction d'un PMU, questionnez-vous sur le *niveau d'engagement* de votre sortie ou du site. Plus celui-ci est élevé, plus votre PMU devrait être planifié en détail.

» Activité fixe ou itinérante?

Préparer un PMU pour un site spécifique est généralement plus facile que pour une activité itinérante. Cette dernière implique souvent une variation du niveau d'engagement en cours de route. À un moment, vous pouvez être près d'une

Le niveau d'engagement

L'engagement d'une sortie dépend de la complexité de celle-ci, de l'incertitude environnementale durant celle-ci et du degré d'accessibilité des ressources externes à l'endroit où elle est pratiquée.

route alors que plus tard, vous pourriez être au fond d'un canyon difficile d'accès. Cette variation doit être prise en compte dans votre PMU.

» Pratique autonome, libre ou encadrée?

Peu importe votre type de pratique, un *PMU* est recommandé. Son importance et la quantité de détails inclus varieront cependant selon votre type de pratique.

Une *pratique autonome* implique souvent un environnement moins aménagé, plus éloigné des ressources externes et où vous êtes entièrement responsable de votre sécurité et de celle de vos partenaires. Un *PMU* détaillé devient alors pertinent, car vous risquez d'être votre seule ressource en cas d'urgence.

Dans le cas d'une *pratique libre*, il existe un filet de sécurité mis en place par le gestionnaire du site (ex. : patrouille, refuge, signalisation, etc.). À titre d'adepte, vous devriez élaborer votre *PMU* de façon à ce qu'il permette de comprendre ce filet, savoir comment l'activer et quoi faire dans l'attente des ressources externes.

En terminant, lorsque vous encadrez une sortie, de façon rémunérée ou non, vous êtes de facto la personne responsable de la sécurité du groupe. Dans ce cas, avoir en votre possession un *PMU* clair et efficace et être apte à le mettre en place fait partie de vos responsabilités.

DES MESURES D'URGENCE QUI FONCTIONNENT DANS LA RÉALITÉ

Bien qu'il ne soit pas toujours possible de tester de manière réaliste toutes les *mesures d'urgence*, il est essentiel d'en tester le plus grand nombre possible, idéalement en sollicitant les personnes ou organisations qui seront appelées à intervenir dans votre contexte spécifique.

Intégrez la planification des mesures d'urgence à votre préparation d'expédition, à la formation de vos bénévoles ou encore aux activités régulières de votre organisation. Des mesures d'urgence adéquates passent par un *PMU* de bonne qualité, mis à jour régulièrement et bien maîtrisé pour assurer la meilleure réponse possible en cas d'accident ou d'urgence en plein air.